

RAPPORT SAFEGUARDING GLOBAL DE MERCY CORPS

Exercice 2019 : Partie I

NOVEMBRE 2019

De la part de notre PDG intérimaire

Ce premier rapport Safeguarding de Mercy Corps donne un aperçu de notre approche sur l'ensemble de l'agence, ainsi que nos numéros de dossiers pour l'exercice 2019 (exercice 19 : juillet 2018 à juin 2019).

Ce rapport est publié dans le contexte d'un réexamen approfondi de notre approche en matière de Safeguarding. Cette étude a été mise en place à la suite des récentes révélations : au début des années 1990, puis en 2018, la fille du défunt cofondateur de Mercy Corps, Ellsworth Culver, a rapporté à Mercy Corps des détails des violences sexuelles perpétrées par son père.

Notre réponse à cette affaire n'a pas été à la hauteur de nos engagements envers les survivants et nous avons pris des mesures immédiates pour remédier à cet échec. En tant que directeur général, Neal Keny-Guyer a assumé l'ultime responsabilité de l'incapacité de l'organisation à réagir en se focalisant sur les survivants et a démissionné. En acceptant le poste de directeur général intérimaire, je me suis pleinement engagé à mener les changements internes nécessaires à Mercy Corps pour devenir un meilleur allié pour les victimes d'abus et vivre activement nos valeurs de safeguarding. Je pense que nous pouvons nous améliorer.

Les conseils d'administration Global et Européen de Mercy Corps ont mis en place un examen externe et indépendant, afin d'examiner la façon dont l'organisation a traité les informations concernant l'affaire en 2018, ainsi que les politiques de safeguarding et de responsabilité de Mercy Corps.

Compte tenu de cet examen indépendant, nous publierons notre rapport annuel de safeguarding pour l'exercice 19 en deux parties. Cette première partie offre un aperçu de nos chiffres de safeguarding pour l'exercice 2019. La deuxième partie, qui sortira mi 2020, portera sur les mesures mises en place à la suite des résultats de l'examen, pour améliorer nos méthodes et nos pratiques de safeguarding. Nous sommes déterminés à tirer des leçons de nos échecs dans cette affaire et à agir en conséquence.

Lorsque des problèmes surviendront, je suis convaincu que Mercy Corps se focalisera en priorité sur les survivants et leur fournira le soutien dont ils ont besoin. Je m'engage à assurer de la transparence vis-à-vis des donateurs, des communautés locales et des membres de l'équipe, et à prendre des mesures correctives, au niveau local ainsi qu'au sein de nos systèmes globaux. Ce sont les actions adaptées pour soutenir les survivants et s'assurer que les pratiques de safeguarding sont intégrées dans nos programmes à l'échelle mondiale.

Beth deHamel
Interim CEO
Mercy Corps



Notre engagement en faveur du safeguarding



Le triangle du safeguarding illustre les éléments clés de l'approche de Mercy Corps : la prévention, l'intervention et la réflexion & l'adaptation.

Notre approche

Être focalisés sur les survivants signifie que leur sécurité, leur bien-être et leurs droits constituent notre préoccupation principale. Le manque d'attention accordée aux survivants, dans notre secteur et au-delà, a exacerbé l'héritage de dommages causés par l'exploitation et les abus. Cela a suscité une méfiance à l'égard des systèmes de signalement et une crainte justifiable de subir de nouveaux torts en exprimant ses préoccupations. Nous en avons été témoins, ainsi que des conséquences néfastes lorsque les survivants ne sont pas écoutés, crus, ni traités avec attention et respect. En allant de l'avant, nous nous engageons à fournir aux victimes un lieu sécurisé, accueillant et confidentiel pour se confier, où leurs besoins seront notre priorité absolue. Ce faisant, nous souhaitons participer à promouvoir la guérison et faire en sorte que les victimes soient en mesure d'identifier et d'exprimer leurs besoins, leurs souhaits et leurs préoccupations au cours de toutes les étapes du processus.

Mercy Corps est une équipe internationale d'humanitaires travaillant en partenariat avec des particuliers, des communautés, des entreprises et des gouvernements qui souhaitent changer des vies partout dans le monde.

Notre mission est de diminuer les souffrances, la pauvreté et l'oppression, en aidant les gens à fonder des communautés sécurisées, fructueuses et équitables. Notre équipe internationale multiculturelle, composée de plus de 5 900 personnes, travaille avec des communautés dans plus de 40 pays. 85 % des membres de notre équipe sont issus des pays dans lesquels ils travaillent.

En tant qu'organisme humanitaire mondial venant en aide aux communautés les plus vulnérables du monde, nous prenons nos responsabilités vis-à-vis des participants, des donateurs et des membres d'équipes répartis dans les pays où nous travaillons avec sérieux. Chez Mercy Corps, nous aspirons à créer un environnement de travail inclusif et sécuritaire, dans lequel chacun est traité avec dignité et respect.

Données sur le safeguarding pour l'exercice 2019

JUILLET 2018 – JUIN 2019

Chez Mercy Corps, les cas de safeguarding sont définis comme tels lorsqu'ils comportent au moins l'un des éléments suivants :

- › **Exploitation et abus sexuels** : Allégations d'exploitation et d'abus sexuels à l'encontre de participants à nos programmes et de membres de la communauté, recouvrant tout abus réel ou toute tentative d'abus d'une situation de vulnérabilité, d'un rapport de force ou de confiance à des fins sexuelles; tirer un profit financier, social ou politique de l'exploitation sexuelle d'autrui; échanger de l'aide contre des relations sexuelles ou amoureuses; l'abus sexuel de participants au programme ou de membres de la communauté; et payer pour du sexe ou des actes sexuels.
- › **Inconduite sexuelle** : Les cas d'inconduite sexuelle sur le lieu de travail, comprenant le harcèlement sexuel (contrepartie ou environnement de travail) et les agressions sexuelles.
- › **La protection de l'enfant** : Comprenant les allégations d'abus physiques, émotionnels ou sexuels, ou la mise en danger d'enfants de toute autre manière.

Nos politiques s'appliquent aux personnes suivantes :

- › **Les collaborateurs** : Tous les collaborateurs, comprenant les conseils d'administration, les membres de la haute direction, la direction, les employés, les employés détachés, le personnel temporaire, les stagiaires et les bénévoles Mercy Corps;
- › **Les partenaires** : Les bénéficiaires de subventions, les organisations partenaires, les prestataires, les experts externes, les consultants, les agents, les représentants, ainsi que toute autre organisation ou personne agissant pour le compte de Mercy Corps, ou sous sa direction; et
- › **Les visiteurs** : Les visiteurs des installations de Mercy Corps, comprenant les photographes, les cinéastes, les journalistes, les chercheurs, les donateurs et les donateurs potentiels, ainsi que toute autre personne hébergée par Mercy Corps ou visitant les programmes mis en œuvre ou soutenus financièrement par Mercy Corps.

Au cours de l'exercice 2019, Mercy Corps a reçu 44 allégations liées au safeguarding : 13 concernant des partenaires et les autres concernant des membres de l'équipe de Mercy Corps. Au 30 juin 2019, 31 de ces cas ont été résolus (clôturés ou en attente de clôture). Sur les 13 enquêtes restantes, 4 allégations concernent des partenaires.

Sur les 31 enquêtes closes, 15 étaient sans fondement, 15 étaient fondées et une n'était pas concluante. Toutes les affaires fondées ont donné lieu à des mesures disciplinaires, notamment sept licenciements ou annulations de contrats partenaires et huit mesures disciplinaires autres que le licenciement. Dans tous les cas fondés impliquant l'exploitation ou l'abus d'un participant ou d'un membre de la communauté, le membre de l'équipe ou le partenaire a été licencié et n'est pas éligible pour une réembauche ou un renouvellement de contrat. Cette inéligibilité sera partagée aux employeurs potentiels si elle est demandée.

Sur le total des cas fondés, neuf concernaient des cas d'inconduite sexuelle interne (de membre d'équipe à membre d'équipe) à des degrés divers. Un cas concernait la protection non sexuelle de l'enfant. Les cinq cas restants concernaient de l'exploitation ou des abus sexuels, incluant de la prostitution.

Au cours du dernier exercice, le nombre de témoignages reçus par le biais de nos mécanismes de rapport a augmenté, grâce à une meilleure connaissance et compréhension de nos méthodes et de nos systèmes. Dans notre secteur, on remarque souvent que plus les organisations s'emploient à sensibiliser au safeguarding et à s'assurer que les gens se sentent en sécurité lorsqu'ils viennent se confier, plus le nombre d'incidents signalés augmentera sur le court terme.

Nous nous concentrons maintenant sur le renforcement continu de la tolérance zéro en matière d'exploitation ou de harcèlement et sur la sensibilisation. Nous indiquons que les allégations relatives à un tel comportement peuvent faire l'objet d'une enquête en toute sécurité. Tirer des leçons de chaque rapport, même de ceux qui s'avèrent infondés, nous aidera à informer nos collaborateurs sur les comportements afin d'éviter même la perception d'une faute.

Au vu de l'incapacité récente de Mercy Corps à enquêter de manière suffisante sur la plainte déposée à l'encontre de notre cofondateur, nous savons que nous avons du travail à faire pour rétablir la confiance en nos mécanismes de signalement et d'enquête.

Aller de l'avant

Mercy Corps reconnaît la nécessité d'investir davantage, pour que nos pratiques de safeguarding, de signalement et d'enquête, ainsi que notre culture organisationnelle soient véritablement focalisées sur les survivants, à la hauteur de nos valeurs. La seconde partie de ce rapport (à paraître au printemps 2020) décrira plus en détail les mesures spécifiques que nous prenons pour renforcer tous les aspects de nos méthodes de safeguarding. Nous nous attendons à ce que ces étapes se traduisent par une augmentation continue du nombre de rapports, lorsque les collaborateurs commenceront à prendre davantage conscience de l'existence de nos systèmes de signalement et à leur accorder leur confiance, tandis que nous renforçons la capacité de nos points centraux de safeguarding au niveau national. Maintenir un sentiment de sécurité physique et psychologique au sein de nos équipes demandera des efforts continus.

Enfin, Mercy Corps reconnaît que, en collaboration avec nos organismes homologues, nous devons continuer à plaider en faveur de réformes sectorielles, visant à remédier aux déséquilibres systémiques du pouvoir qui perpétuent la violence et les abus, notamment en renforçant les programmes d'inclusion sociale et de prévention des violences sexistes.

Nous continuerons à nous engager pour la protection des communautés de pratique et partagerons nos leçons avec les organisations homologues, les donateurs et les partenaires, afin de contribuer aux efforts sectoriels visant à améliorer le safeguarding.

CONTACT

JESSICA CARL

Vice President, People | People, Strategy & Learning

jcarl@mercycorps.org

KAREN BARNETT

Senior Ethics Specialist | People, Strategy & Learning

kbarnett@mercycorps.org

ALEXANDRA ANGULO

Director, Governance Risk and Compliance | Mercy Corps Europe

aangulo@mercycorps.org

About Mercy Corps

Mercy Corps is a leading global organization powered by the belief that a better world is possible. In disaster, in hardship, in more than 40 countries around the world, we partner to put bold solutions into action — helping people triumph over adversity and build stronger communities from within. Now, and for the future.



**MERCY
CORPS**

Global Headquarters

45 SW Ankeny Street
Portland, Oregon 97204
888.842.0842

mercycorps.org

European Headquarters

96/3 Commercial Quay
Edinburgh, EH6 6LX
Scotland, UK

44.131.662.5160
mercycorps.org.uk